



La mobilisation s'organise pour ne pas mettre en œuvre les évaluations d'école !

Alors que le Ministère maintient le cap de l'évaluation de 20% des écoles tous les ans et qu'il a publié son guide national, le SNUDI-FO continue d'informer les personnels sur les enjeux d'un tel dispositif et aide à la construction de la mobilisation pour le mettre en échec.

Ces évaluations découlant de la loi Blanquer et articulées à toutes les contre-réformes du Grenelle-PPCR du ministre (accompagnement permanent des personnels, fusion des corps d'inspection, loi Rilhac, expérimentation marseillaise...) font largement écho aux propos du président-candidat Macron qui souhaite lier la rémunération aux résultats des élèves :

« On sait bien que dans une école on va avoir un professeur qui va changer les résultats des élèves et un autre non. On doit se donner les moyens de le mesurer. Cette transparence est bonne. Je veux la généraliser. »

« On va payer mieux ceux qui sont prêts à faire plus d'efforts ».

« J'assume plusieurs systèmes de rémunération car ils (les enseignants) ne font pas tous la même chose. »

Rappelons que ces évaluations, composées d'une auto-évaluation et d'une évaluation externe, seront co-animées par le directeur d'école et le directeur du périscolaire (avec accord du maire) et que les parents et élèves devront être partie prenante !

Les personnels n'acceptent pas les évaluations d'école et s'organisent pour les refuser !

Les personnels n'acceptent pas ce dispositif visant à imposer les méthodes du privé au sein de l'Ecole publique.

Ainsi, à Paris, le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, SUD Education, la CGT Educ'action et la CNT exigent via une pétition commune l'abandon pur et simple de ces évaluations expliquant « que ce qui est présenté s'apparente à ce qui est appelé « audit » dans le secteur privé » et « ces évaluations portent en elles un risque de casse du cadre national avec la multiplication de projets spécifiques à chaque école, ce qui n'est pas sans rappeler l'expérimentation marseillaise ».

En Haute-Garonne, face à la volonté de l'IEN de la circonscription de Lanta d'imposer des évaluations d'école (évaluation de l'école par les parents et les élus, auto-évaluation des enseignants eux-mêmes, rapport d'une commission composée d'un IEN, d'un autre directeur et d'un principal de collège qui servira de support au projet d'école en lien avec le PEdT...), 30 enseignants représentant 11 écoles de cette circonscription, réunis avec le SNUDI-FO, décident d'un appel aux collègues à refuser de participer à ce dispositif.

Dans le Val-de-Marne, les collègues de trois écoles de La Queue-en-Brie à qui l'IEN a tenté d'imposer une évaluation d'école, ont refusé cette demande. L'IEN n'avait pourtant pas lésiné sur les promesses démagogiques pour faire passer la pilule : suppression des animations pédagogiques en 2022-2023, envoi de 19 remplaçants sur l'école le 12 mai pour que les personnels établissent un pré-rapport... Les syndicats SNUDI-FO et SNUipp-FSU ont demandé audience à l'IEN.

Le SNUDI-FO rappelle que rien ne permet d'imposer ces évaluations d'école aux personnels car celles-ci ne figurent ni de près ni de loin dans nos obligations réglementaires de service. Le SNUDI-FO appelle donc les enseignants à saisir le syndicat et à refuser collectivement de les mettre en place.

Le SNUDI-FO invite les personnels à se réunir dès le retour des congés avec le syndicat pour discuter des moyens de faire aboutir les revendications. Le SNUDI-FO exige :

- L'abandon des évaluations d'école et de toutes les contre-réformes contenues dans le Grenelle du ministre Blanquer !
- Le retrait de l'accompagnement permanent PPCR !
- L'abandon de l'expérimentation marseillaise, que le président-candidat M. Macron entend généraliser pour privatiser l'Ecole publique !

Dans la période qui s'ouvre, face à la poursuite et l'accélération à venir de la destruction de nos droits comme de tous les acquis sociaux, le SNUDI-FO entend préparer immédiatement le rapport de force nécessaire, si possible dans l'unité syndicale, pour résister et bloquer les offensives gouvernementales contre notre statut et l'Ecole publique.

Montreuil, le 19 avril 2022